

DU CHANGEMENT POUR VOS DÉCHETS !



ValEco

Amboise - Blois - Vendôme

Syndicat interdépartemental de collecte et de traitement des déchets

Madame, Monsieur,

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose aux collectivités d'étendre les consignes de tri pour une harmonisation des consignes en France. Ainsi, ValEco vise l'amélioration du tri et du recyclage sur son territoire et la réduction des ordures ménagères incinérées grâce à un geste de tri simplifié.

Ce qui change au 1^{er} janvier 2023

1 Le tri des emballages recyclables se fera dorénavant à domicile. Chaque foyer se verra équipé d'un bac jaune collecté en porte à porte, une semaine sur deux. Une grande opération de distribution des bacs sera organisée en octobre afin que tout le monde puisse obtenir le matériel nécessaire pour la mise en place de cette collecte.

Dans ce bac jaune, tous les emballages pourront se trier avec les papiers. A partir de cette date, seront aussi acceptés dans le bac jaune : les films plastiques, les barquettes, les pots, les sachets, et tous les papiers...

2 On parle d'extension des consignes de tri, c'est-à-dire qu'on élargit la gamme des déchets recyclables. Cela permet de trier et de valoriser encore plus de déchets qu'avant.
C'est un emballage ? déposez-le dans le bac jaune avec vos papiers !

Seuls les emballages en verre restent à porter aux points d'apport volontaire qui leur sont dédiés.

3 La collecte du bac d'ordures ménagères passe d'une fréquence hebdomadaire à une collecte tous les quinze jours. Il y aura une alternance d'une semaine sur l'autre avec la collecte du bac jaune. L'extension des consignes de tri permet de déplacer une grande partie des déchets du bac d'ordures ménagères vers le bac jaune et réduit considérablement son volume, permettant ainsi la réduction de fréquence de collecte.

Le calendrier de collecte, qui indiquera les jours de collecte, sera distribué ultérieurement.

Si vous avez une question, vous pouvez contacter **ValEco** par téléphone au 02 54 74 62 53 ou par mail à valeco41@valeco41.fr

Bien cordialement,

Gilles CLÉMENT
Président de la communauté
de commune du Grand
Chambord

Christian MARY
Président de ValEco

Pascal HUGUET
Président de la communauté
de communes de Beauce
Val-de-Loire